**Corte : Un nouveau diplôme universitaire « Petit appareillage en Orthopédie » pour les pharmaciens**

Rédigé par Philippe Jammes le Mardi 21 Mai 2019 à 07:07

**A force d’abnégation, les URPS Pharmaciens Corses (Union régionale professionnels de santé Corse) viennent de mettre en place une session pour obtenir un nouveau DU, intitulé « Petit appareillage en orthopédie ».**

Partager

[**Enregistrer**](https://fr.pinterest.com/pin/create/button/?guid=fhykSPY3vMaK-2&url=https%3A%2F%2Fwww.corsenetinfos.corsica%2FCorte-Un-nouveau-diplome-universitaire-Petit-appareillage-en-Orthopedie-pour-les-pharmaciens_a40877.html&media=https%3A%2F%2Fwww.corsenetinfos.corsica%2Fphoto%2Fart%2Flarge%2F33903846-31126191.jpg%3Fv%3D1558363971&description=Corte%2B%3A%2BUn%2Bnouveau%2Bdipl%C3%B4me%2Buniversitaire%2B%C2%AB%2BPetit%2Bappareillage%2Ben%2BOrthop%C3%A9die%2B%C2%BB%2Bpour%2Bles%2Bpharmaciens)

Pour la petite histoire,  les UREPS sont les interlocuteurs représentatifs des professionnels de santé libéraux mais aussi les partenaires de diverses institutions : Agence Régionale de Santé, collectivités territoriales, municipalités…. Elles contribuent notamment à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional mais aussi à la mise en œuvre du développement professionnel continu.   
« Depuis mon élection à la présidence des Unions Régionale des professionnels de santé pharmaciens Corse, je portais ce projet depuis longtemps et d’ailleurs nous étions souvent sollicités par de jeunes titulaires qui souhaitaient se former sur l’Ile » déclare le docteur Christian Filippi, président des Urps Pharmaciens Corse. « J’y tenais d’autant plus qu’il y a presque vingt ans je passais avec succès cette formation à Corte, diplôme décentralisé par le Professeur François Luccioni ».   
Malgré des tentatives infructueuses de coopération et des refus répétés par des instances diverses, Christian Filippi et son équipe ont continué à se mobiliser. «C’est notre trésorière, le Docteur Sandrine Leandri, au prix d’une implication exemplaire pour le projet et de plusieurs déplacements sur la France continentale qui a réussi à trouver un partenariat avec la faculté de Pharmacie de Nantes » précise Ch.Filippi. « Cela a été d’autant plus difficile que nous menons simultanément nos activités professionnelles personnelles, nos gardes et astreintes mais aussi nos mandats aux Unions. Je tiens à souligner également le travail remarquable de logistique de notre secrétaire Madame Rinieri ».   
  
Ce diplôme universitaire apporte aux pharmaciens une formation complémentaire à la fois théorique et pratique sur les orthèses dispensées en officine et les pathologies pour lesquelles elles sont prescrites. « Le but est la dispensation selon les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur de la profession d’orthopédiste-orthésiste » indique Ch.Filippi, « à savoir connaître les pathologies, améliorer les pratiques professionnelles, améliorer les compétences des pharmaciens, pour apporter une offre identique sur tout le territoire Corse car les officinaux formés viennent de tous les secteurs de l’ile ».   
  
Cette session « Petit appareillage en Orthopédie » dure 3 semaines, dont une en e-learning (avril 2019), a débuté lundi 13 mai pour la partie presentielle. Elle s’adresse aux titulaires et adjoints. Elle connait un bel engouement puisque 18 personnes la suivent.   
Parmi les Intervenants de la Faculté de Nantes qui ont répondu favorablement à nos demandes : les docteurs Véronique Dixneuf, rhumatologue, Aude Veyrac, Isabelle Udrea (Pharmaciens) et Brice Guiboux, masseur kinésithérapeute.   
  
« Nous sommes vraiment très satisfaits d’avoir pu relancer ce diplôme de « petit appareillage en Orthopédie » sur la Corse. Car cela a permis aux officinaux locaux de se former à moindre coût en évitant un déplacement sur le continent » se réjouit le président des UREPS Pharmaciens. « Dans un avenir proche, nous souhaitons mettre en place d’autres formations sur la Corse, (dont un DU  par an et d’autres partenariats car il s’agit d’améliorer le parcours de soins du patient en ayant des professionnels de santé qualifiés sur tout le territoire. Nous travaillons sur les avenants conventionnels qui recentrent le métier de pharmacien, comme la vaccination à l’officine, les bilans partagés de médications, les dépistages des cancers, la prévention des pathologies… sur des formations validantes en pharmacie clinique et sur le suivi des patients en cancérologie et des patients chroniques, sur le maintien à domicile, la liberté de choix du patient. Et cela  pour nos professionnels Pharmaciens afin de compléter et d'optimiser l’offre de soins. La pharmacie est la porte d’entrée du système de soins avec pour but de mettre l’intérêt du patient au cœur des priorités »conclutChristianFilippi. 

[](javascript:void(0))